

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 21095

Numéro SIREN : 491 622 361

Nom ou dénomination : 76310

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2019 sous le numéro de dépôt 10033

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

VALOXY
81 rue du Pre Catelan Bat 5
59110 La Madeleine

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : 76310

Numéro RCS : 491 622 361

Numéro Gestion : 2006B21095

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: B23 Bâtiment Kienz
39B avenue de Flandre
59700 Marcq en Baroeul

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 31/05/2019

Sous le numéro : 10033

Délivré à Lille Métropole le 19 juin 2019

Le Greffier,



ACTIF		Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	62 226	62 226				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	68 523	41 736	26 786	6,33	29 382	7,28
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 000		9 000	2,13	1 031	0,26
TOTAL (I)	139 749	103 962	35 786	8,45	30 413	7,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	894		894	0,21		
Clients et comptes rattachés	162 491		162 491	38,38	132 663	32,89
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	3 707		3 707	0,88	587	0,15
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 642		11 642	2,75	1 421	0,35
. Autres	7 655		7 655	1,81	3 756	0,93
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	195 361		195 361	46,15	223 543	55,41
Charges constatées d'avance	5 818		5 818	1,37	11 015	2,73
TOTAL (II)	387 567		387 567	91,55	372 985	92,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	527 316	103 962	423 354	100,00	403 398	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 76 310)	76 310	18,03	76 310	18,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	7 631	1,80	7 631	1,89
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	87 618	20,70	91 137	22,59
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	15 953	3,77	46 481	11,52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	187 512	44,29	221 559	54,92
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	442	0,10	249	0,06
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 676	11,50	9 925	2,46
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	8 303	1,96	6 810	1,69
. Organismes sociaux	11 068	2,61	32 828	8,14
. Etat, impôts sur les bénéfices	75	0,02	1 123	0,28
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 176	4,77	35 156	8,71
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 621	0,86	2 118	0,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	143 480	33,89	93 631	23,21
TOTAL (IV)	235 842	55,71	181 840	45,08
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	423 354	100,00	403 398	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	602 933		602 933	100,00	481 600	100,00	121 333	25,19	
Chiffres d'Affaires Nets	602 933		602 933	100,00	481 600	100,00	121 333	25,19	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			28 793	4,78	21 391	4,44	7 402	34,60	
Autres produits			7	0,00	8	0,00	-1	-12,49	
Total des produits d'exploitation (I)			631 733	104,78	502 998	104,44	128 735	25,59	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			369 836	61,34	132 348	27,48	237 488	179,44	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 370	0,89	2 265	0,47	3 105	137,09	
Salaires et traitements			162 447	26,94	276 676	57,45	-114 229	-41,28	
Charges sociales			36 657	6,08	24 381	5,06	12 276	50,35	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 961	2,15	11 108	2,31	1 853	16,68	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant					1 369	0,28	-1 369	-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			24 398	4,05	6 658	1,38	17 740	266,45	
Total des charges d'exploitation (II)			611 668	101,45	454 804	94,44	156 864	34,49	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			20 064	3,33	48 194	10,01	-28 130	-58,36	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			17	0,00	1 413	0,29	-1 396	-98,79	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			17	0,00	1 413	0,29	-1 396	-98,79	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			17	0,00	1 413	0,29	-1 396	-98,79	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			20 082	3,33	49 607	10,30	-29 525	-59,51	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

Edité le 25/02/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9	0,00	24	0,00	-15	-62,49
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9	0,00	24	0,00	-15	-62,49
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	842	0,14			842	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			27	0,01	-27	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	842	0,14	27	0,01	815	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-833	-0,13	-3	0,00	-830	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 295	0,55	3 123	0,65	172	5,51
Total des Produits (I+III+V+VII)	631 759	104,78	504 435	104,74	127 324	25,24
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	615 805	102,13	457 954	95,09	157 851	34,47
RÉSULTAT NET	15 953	2,65	46 481	9,65	-30 528	-65,67
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

76310

Société à responsabilité limitée

au capital de 76 310 euros

Siège social : B23 Bâtiment Kienz 39B avenue de Flandre

59700 MARCQ EN BAROEUL

491 622 361 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 15 953,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	15 953,33 euros
En partie, à la mise en distribution de dividendes	14 000 euros
Le solde au crédit du compte « autres réserves »	1 953,33 euros

Lequel compte s'élève de ce fait à 93 090,10 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 8 Avril 2019.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50_000_euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75_000_euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Dividendes</i>
30 Septembre 2017	46 480,81 Euros
30 Septembre 2016	40 000 Euros
30 Septembre 2015	40 000 Euros

Certifié conforme

La Gérance

